ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Médecins retraités

Question écrite n° 28678

Texte de la question

M. Olivier Faure interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés rencontrées par les médecins retraités depuis plus de cinq ans pour offrir leur aide dans la crise du covid-19. Après cinq ans sans exercice, ceux-ci ne sont plus assurés au titre de leur responsabilité civile et professionnelle. Or, dans le contexte actuel de la crise sanitaire, de nombreux dédecins retraités souhaitent reprendre une activité bénévole. Aussi, dans l'état actuel du droit et au vu des conditions exceptionnelles que rencontre le pays, il lui demande quelles sont les solutions envisagées pour la mise en opération immédiate de ces renforts au chevet des patients.

Données clés

Auteur : M. Olivier Faure
Circonscription : Seine-et-Marne (11e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 28678
Rubrique : Médecine
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 avril 2020, page 2946
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)